



L'Écolothèque vous accueille

Qu'est-ce que l'Écolothèque ?

Bienvenue dans cette structure de la Métropole de Montpellier qui a pour vocation de promouvoir l'Éducation à l'Environnement à travers une pédagogie active et ludique.

Durant le temps scolaire, son partenariat avec l'Éducation Nationale permet au Centre de Ressources de recevoir des classes encadrées ou en visite de sensibilisation en autonomie. Des Centres Spécialisés pour personnes handicapées peuvent également être accueillis sur la structure.

Les mercredis et vacances scolaires, l'Accueil de Loisirs reçoit les enfants de la Métropole.

Qu'y trouve-t-on ?

Sur un domaine de 4 hectares, une grande variété d'espaces sont disponibles :

- une ferme (animaux, jardins à thèmes, verger, composteurs)
- une mare
- un espace arboré d'espèces méditerranéennes et ornementales
- des haies
- un pré pour jeux, pique-niques et activités de plein-air
- une médiathèque, des salles d'activités...

Pour le bien-être et la sécurité de tous...

- Les enfants doivent être en permanence groupés et sous la responsabilité d'adultes garants de leurs actes. Il est demandé d'être particulièrement vigilant durant la pause méridienne, afin que les enfants ne se mettent pas en danger et ne causent pas de dégâts.
- Merci de respecter les plantes et les animaux en parlant et en marchant doucement.
- Il est formellement interdit d'entrer dans les enclos des animaux en l'absence de personnel de l'Écolothèque et de grimper aux arbres ou sur les clôtures.
- Les jeux extérieurs du pré sont réservés aux enfants de moins de 6 ans.
- Faire attention aux enclos électrifiés et refermer les portes des jardins derrière vous.
- Pour la bonne santé des animaux, un apport de nourriture ne peut se faire qu'avec l'accord préalable du personnel.
- Afin de préserver les ressources pour les visites, la cueillette de fruit et de légumes est strictement interdite.
- Jeter les déchets dans les bonnes poubelles (différencier poubelle grise et jaune).

Bon à savoir...

- Des plans plastifiés sont disponibles à côté du grand plan de l'entrée. Pensez à les remettre en place avant votre départ.
- Les animaux ne sont pas toujours dans leur enclos, ils peuvent être en pâture dans les prés ou le verger (tonte naturelle des parcelles et apport de nourriture fraîche).
- Les toilettes « élémentaires » se situent à côté de l'évier en inox près des tables. Les toilettes « maternelles » sont attenantes à la salle d'activité maternelle.
- Les points d'eau potable sont signalés par une petite affiche.
- Le prêt d'outils pédagogiques est possible sur demande **au moins une semaine avant la venue**. Merci de ramener le matériel avant votre départ.



Déplacements en bus, horaires, encadrement

À partir de la rentrée 2026, le dispositif « Bus du Savoir » ayant officiellement disparu, **ce n'est plus le Centre de Ressources qui organise les déplacements des classes** ne pouvant venir en tramway à l'Écolothèque.

Désormais chaque classe ou école doit organiser son déplacement, très souvent en lien avec sa municipalité et/ou sa circonscription.

Si vous ne pouvez obtenir de moyen de transport pour la date qui vous a été attribuée, nous vous prions de nous en informer dans les meilleurs délais.

L'Écolothèque peut vous accueillir entre 9h et 16h.

Dans le courrier que vous avez reçu, si après la date de votre venue il est indiqué « **matin** » ou « **après-midi** », cela signifie que **vous ne pourrez pas pique-niquer à l'Écolothèque**. Donc merci de planifier l'heure de votre départ ou retour en conséquence.

Nous vous rappelons que la législation en vigueur concernant les sorties scolaires interdit de placer trois élèves sur une banquette prévue pour deux personnes.

L'encadrement minimum pour une classe en visite à l'Écolothèque est le suivant :

Pour une classe d'école élémentaire :

- L'enseignant et au minimum un accompagnateur.
- Pour les classes encadrées, nous demandons un accompagnateur par tranche de 6 élèves.

Pour une classe de maternelle :

- l'enseignant,
- l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM),
- deux personnes bénévoles agréées pour l'encadrement.

ATTENTION, l'Écolothèque fixe un **seuil maximum d'encadrants à 7 adultes par classe** (hors AESH). Elle se réserve le droit de refuser l'entrée aux classes ne respectant pas le seuil minimum ou maximum d'encadrants.

Les enfants n'appartenant pas à la classe (autre enfant de parent encadrant par exemple) ne sont pas admis.





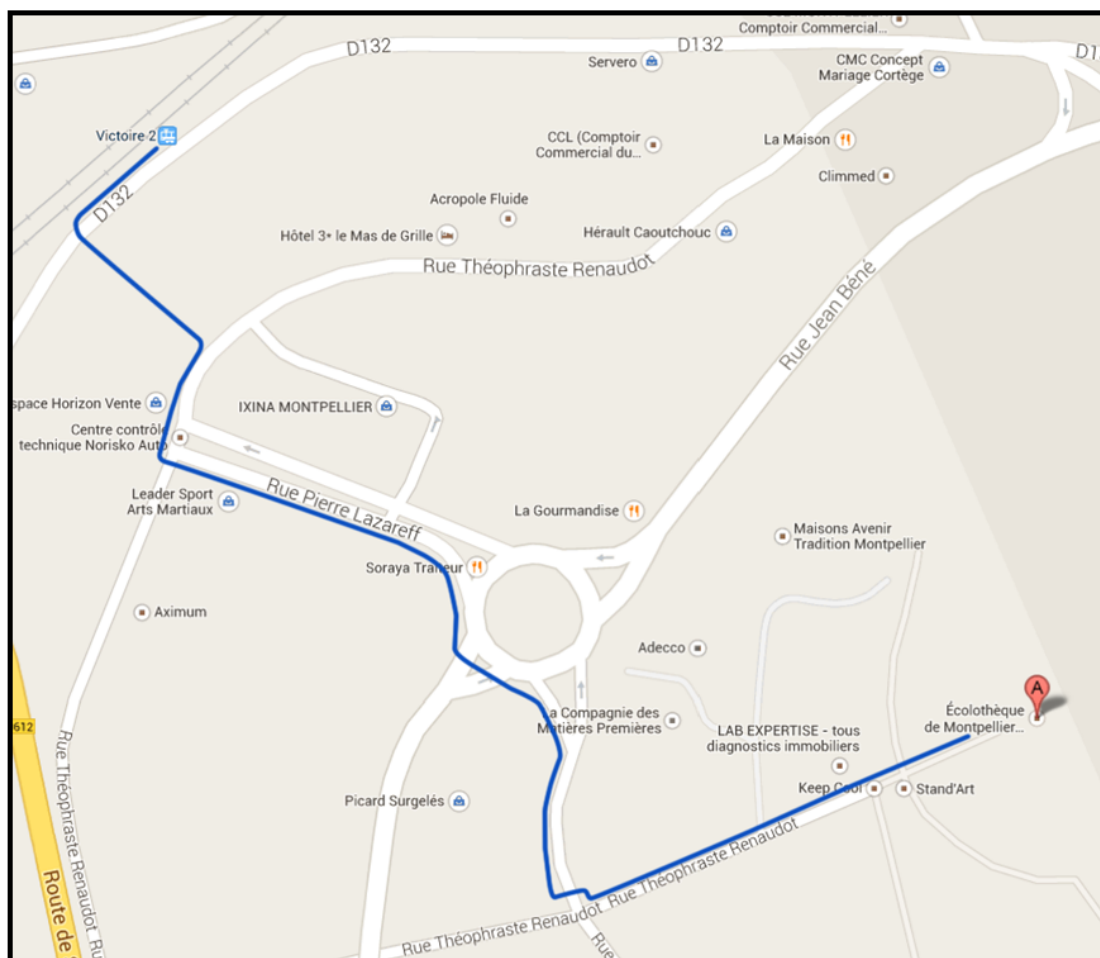
Déplacements en tramway



Pour aller de votre école à l'Écolothèque, vous pouvez trouver le meilleur itinéraire à partir du site suivant :

http://www.tam-voyages.com/ri/?rub_code=4&noscript=0

L'Écolothèque se trouve à environ 500 m de l'arrêt « Victoire 2 » sur la ligne 2 du tramway.



Le parcours le plus sûr et le plus rapide est signalé en bleu. Il est conseillé de prévoir un encadrement plus important que pour un déplacement en bus mais toujours **avec un maximum de 7 adultes par classe** (hors AESH).

Les classes en autonomie venant en tramway à la journée pourront disposer d'une salle pour s'abriter, pique-niquer ou se reposer. Les petits de maternelle pourront utiliser les dortoirs si l'enseignant en fait la demande **au moins une semaine avant la venue**.

Merci de respecter les lieux, de nombreuses poubelles sont disponibles sur le site.

Pour tout complément d'information, contacter :

Alexandre NICOLAS

Tél : 04 67 15 49 12

Courriel : alexandre.nicolas@ac-montpellier.fr



L'Écolothèque mode d'emploi

Nous faisons en sorte que votre visite se passe dans les meilleures conditions. Il est possible qu'à votre arrivée nous vous transmettions des consignes particulières. Pour le respect des lieux et la sécurité de tous, nous vous remercions de vous y conformer.

Visite de sensibilisation en autonomie :

Plusieurs panneaux peuvent vous aider à découvrir l'Écolothèque. Ils permettent notamment de comprendre nos pratiques, d'identifier différentes espèces animales et végétales présentes sur le site.

Pour vous aider à effectuer une visite à thème, de [nombreux outils pédagogiques](#) sont à votre disposition sur notre site Internet.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une visite en sensibilisation est prévue sur une demi-journée ou une journée si vous venez en tramway. Pour les venues à la journée, une salle sera mise à disposition.

Les visites de sensibilisation ne sont pas accompagnées mais bénéficient d'un accueil de quelques minutes par un membre de l'équipe d'animation.

Les classes avec encadrement pédagogique :

Avant la venue à l'Écolothèque, il est nécessaire que le projet soit bien défini. Une préparation d'une heure environ avec le directeur du Centre est indispensable. Elle a lieu principalement un mercredi matin sur rendez-vous.

Accueil des classes : Il est demandé à l'enseignant responsable de la classe de signaler son arrivée à l'accueil de l'Écolothèque en sonnant sur la sonnette « Scolaires ».

Toutes les classes accueillies à la journée à l'Écolothèque bénéficient d'une salle et peuvent pique-niquer.

Pique-nique : Dans une démarche écologique, nous vous suggérons dans la mesure du possible d'organiser un pique-nique zéro déchet afin de sensibiliser les enfants et de donner encore plus de sens à votre visite.

Plusieurs poubelles sont par ailleurs à votre disposition, dans les salles et sur l'aire de pique-nique, nous vous remercions de faire respecter les consignes de tri aux enfants et parents accompagnateurs.

Accompagnateurs : Les accompagnateurs sont garants de la sécurité des enfants, du bon déroulement de la sortie et doivent avoir un comportement exemplaire.

Chaque accompagnant doit **lire et signer** la charte de l'accompagnateur. Celle-ci vous sera demandée à votre arrivée.

[Charte de visite en autonomie](#)

[Charte de visite encadrée](#)

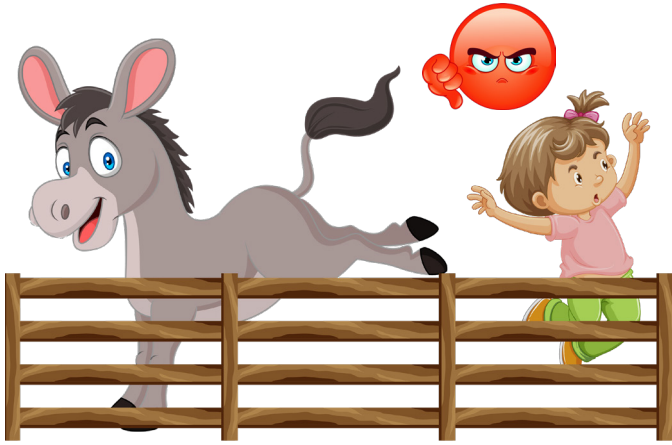
Contact : Alexandre NICOLAS, directeur du Centre de Ressources de l'Écolothèque, missionné par la DSDEN de l'Hérault

Tél : 04 67 15 49 12

Courriel : alexandre.nicolas@ac-montpellier.fr



Bien se comporter à l'Écolothèque...



Je reste à l'extérieur
des enclos des animaux.



Je ne nourris pas les animaux
sans autorisation.



Je jette mes déchets
dans la bonne poubelle.



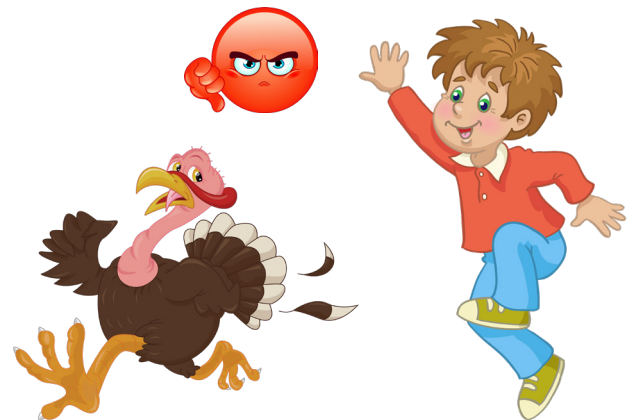
Je ne grimpe ni aux arbres,
ni sur les barrières.



Je fais attention aux
clôtures électriques.



Je peux goûter un fruit sur place,
mais pas en emporter.



Je laisse
les animaux tranquilles.



Je referme les portes
des jardins.



Je respecte
les plantations et
les végétaux
de toutes sortes.



Je reste toujours
près d'un adulte.